



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lavande

Question écrite n° 45040

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les difficultés que rencontrent les producteurs de lavande de Haute-Provence situés en zone d'appellation d'origine contrôlée. Ces producteurs subissent la concurrence vive des ex-pays de l'Est et de la Chine, qui développent depuis quelques années une recherche et une production intensives à des prix se situant en deca des coûts de revient français. Il en résulte une essence moins riche sur le plan olfactif mais dont la présence s'est largement accrue sur un plan industriel au détriment de la production française. Face à ces évolutions, il est important de souligner que la lavande est une production essentielle pour les zones sèches de Haute-Provence. En effet, sur le plan rural, il n'y a aucune activité de substitution possible dans ces zones de montagne ; sur le plan touristique, la lavande constitue un atout de tout premier plan et dégage, sur un plan industriel, aux côtés des lavandins, un solde positif à l'exportation. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir quels moyens précis il entend mettre en œuvre afin de venir en aide à une filière aujourd'hui fragilisée.

Données clés

Auteur : [M. Mariani Thierry](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45040

Rubrique : Horticulture

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5848